



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Approbation du compte de gestion
Exercice 2014 - Budget Principal et Budget Annexe

DE20150511_2

Conseil municipal du 11 mai 2015

Rapporteur :
Vincent YOU

Télétransmise à la Préfecture le 13 MAI 2015
Affichée le 13 mai 2015

L'an deux mille quinze le onze mai à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 21 avril 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Mme FAVE, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. GUITTON à M. BONNEFONT
- M. DEBROSSE à M. BOURGOIN
- Mme CHAUVET à Mme LASBUGUES
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- M. OZDEMIR à Mme DE MAILLARD
- Mme SERRALHEIRO à M. ACHARKI
- M. LE MAUFF à Mme ARLOT
- M. CHUPIN à Mme BOURGOGNE
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Françoise LEGRAND

DOSSIERS PRIORITAIRES

Approbation du compte de gestion Exercice 2014 - Budget Principal et Budget Annexe

Finances/budget et achats
id : 906

Conseil municipal
11 mai 2015

2

Rapporteur : Vincent YOU

Il vous est proposé d'approuver les comptes de gestion 2014 transmis par le Trésorier Municipal concernant :

- le budget principal
- le budget annexe de stationnement GESTA.

Les résultats figurant sur ces documents sont en concordance avec les comptes administratifs des budgets correspondants.

Mr CAZENAVE est élu Président pour l'examen des comptes de gestion 2014 et le Maire s'est retiré au moment du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
11 mai 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

